

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ecobank Transnational Incorporated clôture avec succès l'offre d'émission complémentaire d'euro-obligations de 50 millions de dollars, qui a été largement sursouscrite de 4,6 fois le montant proposé, avec un taux d'intérêt amélioré de 8,25 %

Lomé, le 6 juin 2019 - Ecobank Transnational Incorporated, ETI, maison mère du Groupe Ecobank basée à Lomé, annonce, la levée de 50 millions de dollars sur le marché international des capitaux, dans le cadre de l'émission d'euro-obligations (les « Obligations ») arrivant à échéance en avril 2024 et assorties d'un coupon fixe de 9,5 % par an. Les Obligations seront consolidées et formeront une seule série avec les 450 millions de dollars à 9,5 % émis en avril 2019 et arrivant à échéance en avril 2024.

Cette émission additionnelle porte sur des obligations senior non garanties à 5 ans libellées en USD (RegS). Elle a été largement sursouscrite dépassant de quatre fois les prévisions. Le prix d'émission est de 104,915 % du principal montant reflétant un taux d'intérêt de 8,25 %, une nette amélioration par rapport au taux d'intérêt de 9,75 % de l'émission initiale.

Le produit servira aux besoins généraux de ETI et renforcera la liquidité de ETI. L'opération est conforme aux objectifs stratégiques de ETI et s'inscrit dans le cadre de la gestion proactive de son bilan visant à diversifier les sources de financement et à allonger l'échéance moyenne de la dette.

Les Obligations ont été placées auprès d'un large éventail d'investisseurs institutionnels en Europe et en Afrique. Standard and Poor's et Fitch ont respectivement confirmé les notations de B et B-Stable de cette émission complémentaire, conformément à la notation de ETI.

M. Ade Ayeyemi, Directeur Général du Groupe ETI, a déclaré : « Alors que la demande des investisseurs pour les offres sur les marchés émergents s'accroît, nous sommes bien positionnés pour offrir la valeur que recherchent les investisseurs mondiaux. Notre capacité à aider l'Afrique à s'ouvrir sur le monde fait de nous un choix incontournable. Nous apprécions la confiance qui nous est accordée pour continuer de bâtir une solide institution africaine indépendante ; une force pour le développement économique sur tous nos marchés. »

M. Ayo Adepoju, Directeur Financier du Groupe par intérim, a également commenté l'opération : « Le succès de cette émission qui a été sursouscrite, soit plus de quatre fois la valeur initiale, confirme que ETI est un investissement très intéressant pour les investisseurs à revenu fixe. Nous sommes satisfaits de la performance de l'émission initiale sur les marchés secondaires et des conditions de plus en plus compétitives que nous avons pu atteindre avec cette opération, comme en témoigne la baisse du taux d'intérêt de 150 points de base. »



Ayo Adepoju
Directeur financier du Groupe par intérim

À propos d'Ecobank :

Créée à Lomé, au Togo, en 1985, Ecobank Transnational Incorporated (« ETI ») est la maison mère du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire régional indépendant panafricain. Le Groupe est actuellement présent dans 35 pays africains, parmi lesquels : l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Cap-Vert, Congo-Brazzaville, le Congo (République démocratique du Congo), la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Kenya, le Liberia, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, la République centrafricaine, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan du Sud, le Tchad, la Tanzanie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe. Le Groupe emploie plus de 16 000 personnes, ressortissants de 40 pays, dans plus de 850 agences et bureaux. Ecobank est une banque universelle offrant des produits et services de la banque de grande clientèle, banque de détail, banque d'investissement et des produits et services monétiques aux gouvernements, aux institutions financières, aux sociétés multinationales, aux organisations internationales, aux petites, moyennes et micro-entreprises ainsi qu'aux particuliers. Vous trouverez davantage d'informations sur Ecobank à l'adresse suivante : www.ecobank.com.

Les titres n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés conformément à la loi américaine sur les valeurs mobilières (« US Securities Act ») de 1933, telles qu'amendée (la « Loi sur les valeurs mobilières ») ou aux lois sur les valeurs mobilières de tout État des États-Unis ou de toute juridiction, et les titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sauf en vertu d'une exemption à cette obligation d'enregistrement de la Loi sur les valeurs mobilières et des lois sur les valeurs mobilières applicables localement ou dans un État, ou dans le cadre d'une transaction non soumise à cette obligation.